France : la grève massivement suivie par les pharmaciens

Compte Test - 2024-06-02 20:05:02 - Vu sur pharmacie.ma

Le 30 mai 2024, un appel à la grève a été massivement suivi par les pharmacies en France. 18.000 des 20.000 officines autorisées ont fermé leurs portes.

Cette mobilisation vise à dénoncer les pénuries persistantes de médicaments, une rémunération jugée insuffisante et les risques de dérégulation de la vente en ligne de médicaments.

Au total, 30.000 personnes ont manifesté à travers l'Hexagone, selon l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) et la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), une participation six fois plus importante que lors de la dernière grande mobilisation en 2014.

Les pénuries de médicaments entraînent une perte de temps significative et une diminution de leurs revenus. La mobilisation a été particulièrement forte en province, avec des exemples comme Limoges, où une pharmacie a récemment fermé, et Marseille, où 330 pharmacies sont restées fermées, soit 95% des officines. Des pharmacies ont été réquisitionnées par décision préfectorale pour assurer la permanence pharmaceutique obligatoire. La plupart des officines ont informé leur clientèle de la grève par divers moyens de communication, notamment des courriels et des affiches.

Les syndicats demandent une revalorisation de la rémunération à partir de 2025, soulignant que les propositions actuelles de l'Assurance-maladie sont insuffisantes. Une réunion conclusive avec l'Assurance-maladie est prévue pour le 5 juin. Quant au Premier ministre, Gabriel Attal, il a évoqué une augmentation des honoraires de l'ordre de 10% et une majoration des rémunérations pour le travail de nuit.

En plus des aspects financiers, les pharmaciens s'inquiètent de la possibilité de simplifier la vente en ligne de médicaments sans ordonnance. Pierre-Olivier Variot, président de l'USPO, alerte sur les risques pour le réseau des officines, qui emploie 130.000 personnes.

Cette grève des pharmacies en France met en lumière des préoccupations légitimes des pharmaciens. Les négociations à venir avec l'Assurance-maladie et les discussions sur la réglementation de la vente en ligne seront déterminantes pour l'avenir de la profession.